

Image not found or type unknown



Mise aux normes électriques pour une location

Par **pompierleo**, le **14/11/2008** à **21:58**

Bonjour, rnJe suis artisan dans l'yonne et je loue mon local avec une habitation à l'étage.rnJe constate par différentes panne que l'électricité est vieille de plus de 35 ansrn(fusible porcelaine, gaine électrique en tissu etc...)Mon propriétaire ne veut rien savoir de cette situation, qui pour moi peut être un véritable danger pour mon personnel qui manipule différents appareil électrique ainsi que pour ma famille qui habite à l'étage.rnEst ce à nous de tout remettre aux normes ou est ce au propriétaire?rnJ'attend votre réponse avec impatience.rnMarie BECARD